

**Avis de la Commission nationale du développement et de la réforme et du
Ministère du Commerce sur quelques mesures spéciales visant au soutien de
la construction du port de libre-échange de Hainan et à l'assouplissement des
conditions d'accès au marché**

Fa Gai Ti Gai [2021] No.479

Gouvernement populaire du Hainan, ministères/commissions relevant du Conseil des affaires d'État et organismes relevant directement du Conseil des affaires d'État :

Conformément au *Plan général de la construction du port de libre-échange de Hainan* et suite à l'accord du Comité central du Parti et du Conseil des affaires d'État, nous avons l'honneur de présenter ci-dessous nos avis visant à soutenir davantage la création d'un système d'accès au marché et d'un environnement de marché par construction du port de libre-échange de Hainan, à promouvoir la circulation libre et facile des facteurs de production, à accélérer le développement des industries de prépondérance relative sur le plan international, et à construire le port de libre-échange de meilleure qualité et répondant aux plus hauts standards.

I. Innovation des modes d'accès au marché du domaine des services médicaux et sanitaires

(I) **Encourager la vente en ligne des médicaments délivrés sur ordonnance.** Dans la zone pilote internationale médicale et touristique de Bo'ao-Lecheng (ci-après désigné « zone pilote de Lecheng »), il est envisagé de créer le centre d'ordonnance électronique du Hainan (fourniture des services informatiques tiers aux établissements de vente des médicaments délivrés sur ordonnance), par l'intermédiaire duquel tous les médicaments du genre apparus sur le marché chinois (à l'exception de ceux soumise à la gestion spéciale prévue par la *Loi sur les médicaments*) seront autorisés à se vendre en ligne, sans qu'une ratification supplémentaire soit nécessaire. Lié à l'hôpital Internet, au système

d'ordonnance des établissements médicaux du Hainan, des plates-formes diverses de vente des médicaments délivrés sur ordonnance, au plate-forme d'informations d'assurance-maladie, aux systèmes de paiement et aux établissements d'assurances commerciales, le centre d'ordonnance électronique du Hainan met en ligne un portail unique permettant l'achat de médicaments délivrés sur ordonnance, la certification de sécurité informatique et le paiement sous régime d'assurance-maladie. Conjointement avec les autorités compétentes du Hainan, le centre établira un plan de travail détaillé, renforcera la gestion des médicaments à risques élevés et établira les responsabilités des acteurs divers en matière de cyber-sécurité, de sécurité informatique et de protection de secrets personnels. Les technologies avancées telles que la chaîne de blocs et l'information quantique permettront de réaliser le contrôle coordonné en ligne/hors ligne, la traçabilité sur tout le trajet des médicaments et le stockage sécurisé des données. (Coordinateurs : Commission nationale de la santé, Administration nationale des produits pharmaceutiques et Commission nationale du développement et de la réforme qui se partagent les tâches et assument leurs responsabilités respectives ; participants : Caisse nationale de l'assurance-maladie, Commission chinoise de régulation de la banque et de l'assurance, Administration nationale de la médecine traditionnelle chinoise).

(II) Soutenir la fabrication innovatrice des équipements médicaux haut de gamme dans le Hainan Il est envisagé d'encourager la fabrication du premier équipement (ensemble) médical haut de gamme dans le Hainan. Pour les grands équipements de fabrication nationale figurant dans le *Catalogue d'orientation de promotion et d'application des premiers équipements (ensembles) importants* ou le *Catalogue des grands équipements médicaux de catégories A et B titulaires de permis de mise en place*, les documents portant sur les premiers équipements (ensembles) de fabrication nationale seront applicables. (Coordinateurs : Ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information, Commission nationale de la santé, Administration nationale des produits pharmaceutiques ; participant : Commission nationale du développement et de la réforme).

(III) Accroître des efforts en faveur des conditions d'accès au marché de médicaments. Le gouvernement populaire du Hainan vise à : optimiser la recherche-développement, l'essai, la fabrication et l'environnement d'application des médicaments (médicaments traditionnels chinois, produits chimiques et biologiques) ; encourager l'installation dans le Hainan des entreprises de recherche-développement et de fabrication des consommables médicaux domestiques de grande valeur, des médicaments innovants nationaux et des médicaments traditionnels chinois ; améliorer le système associé à la recherche-développement et au financement de nouveaux médicaments dans le Hainan et établir un système de soutien à la recherche-développement de nouveaux médicaments adapté aux titulaires du permis de mise en marché des médicaments, en vue d'encourager les entreprises pharmaceutiques et établissements de recherche pharmaceutique chinois et étrangers à développer toutes sortes de médicaments innovants et de nouveaux médicaments améliorés. Le gouvernement prêter son soutien, selon le règlement établi, au lancement des essais cliniques par les établissements médicaux installés dans la zone pilote de Lecheng. Quant aux médicaments innovants prouvés par les essais cliniques phases I-III effectués en Chine et dotés de permis de mise en marché fabriqués par les entreprises pharmaceutiques enregistrés dans le Hainan, les établissements médicaux équipés de conditions correspondantes sont encouragés à les utiliser directement selon le principe « approbation et achat rapides », sans que d'autres exigences d'accès au marché soient imposées par l'autorité compétente. (Coordinateurs : Administration nationale des produits pharmaceutiques, Commission nationale de la santé ; participants : Administration nationale de la médecine traditionnelle chinoise, Administration générale des Douanes)

(IV) Assouplir généralement les conditions d'accès à la Société de recherche contractuelle (CRO) Le gouvernement populaire du Hainan établit des politiques de soutien à l'installation de la CRO dans la province, soutient la création du centre éthique régionale dans le Hainan aux standards internationaux de recherche pharmaceutique,

encourage la coopération entre les établissements médicaux de la province avec la CRO, dans le but d'améliorer la capacité des établissements médicaux en matière d'essais cliniques et de gestion de qualité. Il est prévu également d'améliorer les procédures d'approbation et d'enregistrement des préparations traditionnelles chinoises au sein des établissements médicaux. Conformément aux standards établis dans le respect des principes de sécurité et d'efficacité, les médicaments traditionnels chinois sont mis en marché suite aux essais cliniques effectués dans le Hainan, et par la suite les expériences pilotes seront évaluées. (Coordinateurs : Administration nationale des produits pharmaceutiques ; participants : Ministère de la Science et des Technologies, Commission nationale de la santé, Administration nationale de la médecine traditionnelle chinoise)

(V) Favoriser le développement de la médecine esthétique haut de gamme dans le Hainan. Les établissements médicaux esthétiques renommés sont encouragés à s'installer dans la zone pilote de Lecheng, et ceux qui s'y installent sont autorisés à utiliser en batch les produits esthétiques mis en marchés américain, européen et japonais. Parmi ces produits, les médicaments, le matériel médical et les cosmétiques inscrits ou enregistrés en vertu de la loi chinoise bénéficieront des mesures d'incitation établies par la zone pilote de Lecheng. Les autorités compétentes du Hainan sont tenues d'étudier et d'établir la Liste des produits (médicaments importés, matériel médical, cosmétiques) et des entreprises nécessaires au développement de la médecine esthétique dans la zone pilote de Lecheng, et d'assister les entreprises concernées dans leur enregistrement. L'administration nationale des produits pharmaceutiques y prêtera également son soutien. En outre, il convient d'encourager les médecins esthétiques étrangers hautement qualifiés de pratiquer leur métier dans le Hainan à court terme et conformément aux lois et règlements en vigueur, de promouvoir le tourisme basé sur la médecine esthétique, de favoriser l'introduction et l'organisation des expositions, sommets et forums spécialisés et internationaux à ce sujet, et de régulariser l'homologation et le contrôle des établissements médicaux esthétiques. (Coordinateurs : Commission nationale de la santé, Administration

nationale des produits pharmaceutiques ; participants : Ministère du Commerce, Ministère de la Culture et du Tourisme)

(VI) Favoriser l'accès au marché de tout le domaine de transplantation et améliorer l'environnement de son développement. Cette mesure consiste à regrouper les diverses ressources de qualité pour instituer un centre international de recherche de la science de transplantation, à accélérer la création d'une banque de tissus conforme aux normes avancées internationales, à améliorer constamment les systèmes de travail et à promouvoir l'application et la transformation dans le Hainan des résultats de recherche des matières renouvelables biologiques. Elle vise également à améliorer les conditions d'accès au marché des produits relevant du domaine de transplantation (nouveaux médicaments, réactifs de dépistage, technologies génétiques et matériel médical), à fluidifier les étapes d'accès au marché (recherche, enregistrement, fabrication, utilisation, etc.) et à approuver les produits satisfaisant aux conditions prévues dans une procédure prioritaire ou innovante. Dans la qualification professionnelle en matière de transplantation des organes humains, les mêmes critères d'accès sont, sur un pied d'égalité, appliqués aux établissements médicaux à capitaux privés et aux établissements publics. Un centre international de réadaptation après transplantation sera créé dans la zone pilote de Lecheng pour offrir des services de réadaptation après transplantation en coopération avec des principaux établissements médicaux. Les soins de transplantation répondant aux conditions définies sont couverts par l'assurance-maladie dans le cadre de la facilitation du règlement interrégional de l'assurance-maladie. Des assureurs commerciaux sont encouragés à explorer et étudier les services d'assurance liés aux soins de transplantation et à la réadaptation. Des établissements de médecine traditionnelle de premier rang sur le plan national sont encouragés à installer dans le Hainan des organismes dédiés à la recherche des soins de transplantation en combinant la médecine traditionnelle chinoise et la médecine occidentale et à la combinaison de la réadaptation et la préservation de la bonne santé. (Coordinateurs : Commission nationale de la santé, Administration nationale

des produits pharmaceutiques ; participants : Ministère de la Science et des Technologies, Caisse nationale de l'assurance-maladie, Administration nationale de la médecine traditionnelle chinoise, Académie chinoise des sciences)

(VII) Créer un fonds de réforme en actionnariat mixte des industries médicales et sanitaires du Hainan. Sous la direction de la Commission nationale du développement et de la réforme, la province du Hainan est encouragée à créer un fonds de réforme en actionnariat mixte des industries médicales et sanitaires financé par les capitaux privés et exploité aux règles de l'économie de marché, afin de favoriser la mise sur pied et le développement des industries susmentionnées. La Commission de contrôle boursier apportera son soutien actif aux entreprises clé stratégiques financées par le fonds dans l'introduction en Bourse, la fusion-acquisition et le regroupement. (Coordinateur : Commission nationale du développement et de la réforme ; participant : Commission de contrôle boursier).

II. Amélioration des conditions d'accès au marché et de l'environnement de développement du domaine financier

(VIII) Favoriser l'installation dans le Hainan des établissements de Bourse, d'assurance et de fonds. Des établissements de Bourse, de fonds et d'autres établissements financiers sont encouragés, dans le cadre de la loi, à s'installer dans le Hainan. Un soutien est apporté au développement des assurances commerciales pour les services médicaux et sanitaires ainsi que les soins à long terme, et à la promotion de divers produits financiers de retraite. (Coordinateurs : Banque populaire de Chine, Commission chinoise de régulation de la banque et de l'assurance et Commission de contrôle boursier qui se partagent les tâches et assument leurs responsabilités respectives ; participants : Commission nationale du développement et de la réforme).

(IX) Renforcer le partage de données et d'informations, procéder aux expériences pilotes sur la chaîne agricole complète. Quelques régions du Hainan sont sélectionnées et destinées aux expériences pilotes. Dans le cadre desquelles des données sur la chaîne

agricole complète (terres, cultures) sont obtenues par de divers moyens d'acquisition tels que système d'information géographique GIS, technologie de télédétection par satellite, drone, etc., et des organisations tierces chargées de l'évaluation de risques et de crédit sont introduites dans le respect des lois du marché. Des établissements financiers divers sont encouragés, en fonction de leur rôle, à prêter leur soutien financier à l'édification de la chaîne agricole complète en vertu de la loi, suivant les besoins de développement agricole et les lois du marché et en tenant compte des résultats d'évaluation tierce ; et des assureurs sont invités à fournir des services d'assurance correspondant aux activités agricoles. Cela incite la province du Hainan à promouvoir le développement de la chaîne agricole complète : culture, élevation, production halieutique, transformation, circulation, commercialisation, éprouve, etc. La province est encouragée à établir un projet de réalisation conjointement avec des établissements financiers concernés et des prestataires tiers, et, en mettant pleinement en valeur les atouts des groupes de défrichement locaux en matière d'intégration de ressources et d'information, à former un nouveau modèle de développement avec la participation des organisations tierces spécialisées dans les informations technologiques et les données financières, et avec la coordination étroite entre les groupes de défrichement, les entreprises agricoles pionnières et les agriculteurs. (Coordinateurs : Ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales et Commission nationale du développement et de la réforme qui se partagent les tâches et assument leurs responsabilités respectives ; participants : Ministère des finances, Ministère des Ressources Naturelles, Commission chinoise de régulation de la banque et de l'assurance)

III. Promotion de l'assouplissement des conditions d'accès au marché et de la prospérité du domaine culturel

(X) Soutenir la construction du centre commercial international des objets antiques et œuvres d'art du Hainan. Il est prévu de construire, en introduisant les lois internationales d'exposition, de commerce et d'enchère applicables à l'industrie d'objets artistiques, le centre commercial international des objets antiques et œuvres d'art du Hainan. Il constitue

une plate-forme commerciale ouverte, professionnelle, pratique et efficace pour les œuvres d'art excellents des pays traversés par « la Ceinture et la Route » ainsi que les objets antiques échangeables en vertu des lois et règlements sur la protection du patrimoine culturel. Les établissements de vente aux enchères connus en Chine et à l'étranger sont invités à exercer leurs activités dans ce nouveau centre commercial. Des efforts seront faits pour abaisser le coût de transaction des œuvres d'art et des objets antiques échangeables et pour créer des avantages comparatifs sur le plan international. En plus, le soutien en matière de politiques sera apporté au dédouanement, à la garde des marchandises sous douane et aux services d'entreposage et de logistiques. (Coordinateurs : Département de la Communication du PCC, Ministère de la Culture et du Tourisme, Administration nationale du Patrimoine culturel et Commission nationale du développement et de la réforme qui se partagent les tâches et assument leurs responsabilités respectives ; participants : Ministère du Commerce, Banque populaire de Chine, Commission de Contrôle et d'Administration des Biens Publics rattachée au Conseil d'Affaires d'État, Administration générale des Douanes, Administration nationale des changes).

(XI) Animer le développement de l'industrie du spectacle. Cette mesure consiste à favoriser les échanges et collaborations culturels dans le cadre de « la Ceinture et la Route », et à promouvoir le regroupement dans le Hainan des ressources excellentes du spectacle (représentation, œuvres créatives, capitaux, technologies, etc.) provenant des pays traversés par « la Ceinture et la Route » voire du monde entier. Il est prévu de mettre en œuvre les politiques d'encouragement et d'aide dans l'industrie culturelle ayant la compétitivité internationale, d'encourager l'application en premier des nouvelles technologies telles que 5G, VR et AR, et d'apporter un soutien systématique à l'industrie dans ses multiples aspects : planification, occupation de terrain, occupation d'espace maritime, consommation d'énergie, finance, introduction de ressources intellectuelles, etc. Des efforts seront faits pour optimiser l'homologation des performances artistiques à but

commercial, innover les contrôles pendant et après, mettre pleinement en valeur le rôle d'association de l'industrie du spectacle et améliorer le niveau d'autodiscipline dans l'industrie. Il est également envisagé d'optimiser l'audit des activités des lieux de divertissement et des équipements de jeux et de loisirs. (Coordinateurs : Ministère de la Culture et du Tourisme, Département de la Communication du PCC ; participants : Commission nationale du développement et de la réforme, Ministère de la Science et des Technologies, Ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information, ministère des Affaires civiles, Ministère des Ressources humaines et de la Protection sociale, Ministère des Ressources naturelles, Administration générale de régulation des marchés, Office nationale d'immigration)

(XII) Encourager le développement de l'industrie des jeux en ligne. Il est envisagé d'accorder au Hainan le pouvoir d'approbation de pilotes de jeux en ligne domestiques pour favoriser le développement de l'industrie des jeux en ligne dans la province. (Coordinateur : Département de la Communication du PCC)

(XIII) Assouplir les barrières commerciales du domaine de patrimoine culturel. L'approbation de la création des magasins d'objets antiques du Hainan sera soumise à une administration d'engagement d'information. Des conditions favorables seront offertes pour créer des établissements de recherche exploités aux règles de l'économie de marché et chargés de la restauration, de la protection et de l'expertise des objets antiques. (Coordinateur : Administration nationale du Patrimoine culturel).

IV. Promotion de l'assouplissement des barrières commerciales et du regroupement de ressources du domaine d'éducation

(XIV) Encourager les établissements d'enseignement supérieur à appliquer les acquis scientifiques dans le Hainan Des conditions favorables seront offertes à la province du Hainan pour la création des bases d'application de multiples acquis scientifiques (biomédecine, information électronique, informatique et mégadonnées, intelligence artificielle, sciences de la mer) dans des zones de développement prioritaires telles que la

zone pilote d'éducation internationale de Lingshui et la zone pilote de Lecheng. Les enseignants-chercheurs sont encouragés à appliquer les acquis scientifiques dans le Hainan en créant des entreprises ou en travaillant à temps partiel selon le règlement national établi. Les établissements d'enseignement supérieur sont, à condition d'assurer l'exploitation normale et le développement de leurs activités, invités à prendre part aux fonds d'investissement industriel conformes à la stratégie nationale et à promouvoir l'application des acquis scientifiques sous forme de cession de permis ou de participation au prix évalué. (Coordinateurs : Ministère de l'Éducation, Ministère de la Science et des Technologies ; participants : Commission nationale du développement et de la réforme, Ministère des Finances, Ministère des Ressources humaines et de la Protection sociale)

(XV) Encourager les établissements d'enseignement supérieur connus domestiques à installer des instituts internationaux dans le Hainan. Les établissements d'enseignement supérieur connus domestiques sont encouragés à installer des instituts internationaux dans les zones dotées de conditions de formation favorables (zone pilote d'éducation internationale de Lingshui, Sanya, etc.) afin de servir les travaux dans le cadre de « la Ceinture et la Route ». Les instituts internationaux sont organisés à petite échelle pour l'enseignement de cycle normal. Les disciplines prévues sont notamment ceux des sciences et des techniques (sciences de base et techniques d'application). Des établissements concernés relevant de l'Académie chinoise des sciences apporteront leur soutien pour la création de ces instituts. Des conditions favorables seront offertes pour la coopération innovante en matière de formation et les échanges académiques avec les établissements connus internationaux. En première phase du programme, les instituts internationaux recruteront 300-500 étudiants par an, dominés par les étudiants étrangers. Les admis étrangers sont sélectionnés, sur une base égale et méritocratique, parmi les excellents lycéens en terminale et les étudiants en première année d'enseignement supérieur provenant des pays traversés par « la Ceinture et la Route ». Le Ministère de l'Éducation soutiendra activement les programmes d'étudiants étrangers de haute qualité

organisés par les établissements d'enseignement supérieur du Hainan, et ce sous forme de bourse gouvernementale. L'Académie chinoise des sciences et d'autres organisations concernées établiront un projet d'exécution conjointement avec la province du Hainan, et le soumettront à l'approbation selon la procédure établie. (Coordinateurs : Académie chinoise des sciences, Ministère de l'Éducation ; participants : Commission nationale du développement et de la réforme, Ministère des Affaires étrangères, Office nationale d'immigration)

(XVI) Encourager le développement énergique de la formation professionnelle dans le Hainan. Cette mesure consiste à améliorer le système de formation et d'éducation professionnelles, à approfondir l'intégration de l'industrie et de l'enseignement et le partenariat école-entreprise, et à encourager les forces privées de se lancer dans la formation professionnelle en tant qu'investisseur unique, co-investisseur ou partenaire. Des conditions favorables seront offertes au Hainan pour la création des bases publiques d'entraînement des compétences professionnelles qui servent les stratégies de développement interrégional de l'État. La province du Hainan est encouragée à développer énergiquement la formation professionnelle en termes de soins médicaux, d'aide paramédicale, de performances artistiques, de restauration et d'expertise des objets antiques. L'approbation de fondation, de modification et d'annulation des écoles privées dédiées à la formation professionnelle ainsi que l'approbation de fondation des collèges techniques sont soumises à une administration d'engagement d'information. (Coordinateurs : Ministère de l'Éducation, Ministère des Ressources humaines et de la Protection sociale, Commission nationale du développement et de la réforme)

V. Assouplissement des barrières commerciales d'autres domaines prioritaires

(XVII) Optimiser les conditions d'accès au marché du domaine aéronautique commercial et promouvoir un développement de meilleure qualité. Un soutien sera apporté pour la construction du cosmodrome de Wenchang caractérisé par l'intégration et l'ouverture, la création d'un site de lancement aéronautique de standard international et

exploité aux règles de l'économie de marché, l'aménagement des systèmes auxiliaires associés (système de mesure et de contrôle, système de sol, système d'application) et l'établissement d'un mode d'administration et d'exploitation adapté aux caractéristiques de l'industrie aéronautique commerciale internationale de Chine. Des efforts seront faits pour l'installation dans le Hainan de multiples secteurs du domaine aéronautique commercial : télédétection par satellite, navigation Beidou, communications par satellite, satellite quantique, conception de puces, fusée porteuse, mesure et contrôle. Il est prévu d'optimiser les formalités administratives requises telles que la demande de lancement et la coordination du site de lancement, et d'améliorer la capacité de contrôle dans la production, le stockage, le transport et l'essai des composants (fusée porteuse, moteur, autres produits associés). La province du Hainan est encouragé à procéder aux expériences pilotes pour l'application internationale du système de navigation Beidou. Un soutien sera apporté pour la fondation d'un fonds de réforme en actionnariat mixte financé par les capitaux privés, exploité aux règles de l'économie de marché, et destiné au développement de l'aéronautique commerciale. Les assureurs sont invités à offrir des services d'assurance dans le domaine aéronautique sous la condition que les lois et règlements soient respectés et les risques soient contrôlables. Il est envisagé de soutenir la coopération internationale dans l'industrie, l'enseignement, la recherche et l'application des acquis scientifiques du domaine de satellite commercial et de charge, et d'animer le développement, l'application et le partage des données de satellite dans le cadre de la coopération internationale. La procédure d'approbation sera optimisée pour les projets de coopération internationale dans de divers secteurs de l'aéronautique commerciale : recherche-développement technique, étude et production, exploitation de système, application et promotion. Des politiques préférentielles seront établies et une plate-forme internationale d'échanges et de formation sera créée pour attirer des ressources humaines hautement qualifiées et des équipes innovatrices du domaine et faciliter leur installation. (Coordinateurs : Administration d'État pour la Science, la Technologie et l'Industrie de la Défense nationale et Commission

nationale du développement et de la réforme qui se partagent les tâches et assument leurs responsabilités respectives ; participants : Ministère de la Science et des Technologies, Ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information, Ministère des Ressources Naturelles, Ministère des Transports et des Communications, Ministère du Commerce, Commission chinoise de régulation de la banque et de l'assurance)

(XVIII) Assouplir les barrières commerciales de l'aviation civile. Cette mesure consiste à améliorer le mode de gestion des aéroports civils du Hainan, à optimiser le permis d'utilisation des équipements de contrôle de sécurité destinés à l'aviation civile et à simplifier la procédure d'homologation pour la planification et la construction des aéroports d'aviation générale. Dans le domaine d'aviation générale, il convient d'étudier la possibilité d'établir un système de qualification personnel avec différents grades et catégories et un système de normalisation de navigabilité des aéronefs, et de simplifier la procédure d'approbation des écoles de pilotes d'aéronefs civils et des établissements de formation de dispatchers, afin de faciliter autant que possible l'accès au marché à condition de se conformer aux exigences techniques de sécurité. Il est prévu de soutenir l'application de nouvelles technologies (système de communication sécurisé 5G pour l'aviation civile, Beidou, surveillance automatique type radio) dans la gestion de transport aérien et l'assurance de services aériens. Les politiques favorables en matière de la finance, de la fiscalité et des ressources intellectuelles seront mises en œuvre pour encourager les investisseurs privés de financer l'aviation générale, la garantie de carburant destiné aux avions et les services d'entretien des avions. (Coordinateurs : Administration de l'aviation civile, Commission nationale du développement et de la réforme ; participants : Ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information, Ministère des Finances, Banque populaire de Chine, Commission chinoise de régulation de la banque et de l'assurance)

(XIX) Assouplir les barrières commerciales des sports Cette mesure consiste à appuyer la construction de la Base nationale d'entraînement sportif dans le sud et du Centre provincial de sports dans le Hainan. Il convient de soutenir la création des zones

pilotes nationales sportives et touristiques, d'encourager les activités sportives en extérieur (sports de plage, sports nautiques, etc.) et d'accorder des autorisations selon la procédure établie. (Coordinateurs : Administration générale des Sports ; participants : Commission nationale du développement et de la réforme, Ministère des Ressources naturelles)

(XX) Promouvoir l'industrie de semences du Hainan par assouplissement des barrières commerciales et par simplification de la procédure d'approbation. Il convient de simplifier la qualification des organismes de contrôle qualité et la procédure d'autorisation d'import-export des semences de cultures et de médicaments traditionnels chinois bruts, d'optimiser et de régulariser la procédure d'approbation des recherches et essais agrotechniques et biotechniques, d'encourager la province du Hainan à collaborer avec les organismes et experts étrangers dans les projets de recherche, et d'optimiser davantage la gestion et la popularisation des matières de reproduction agroforestières de qualité (germens, jeunes plants) importées. (Coordinateurs : Ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales, Administration des forêts et des prairies et Administration générale des Douanes qui se partagent les tâches et assument leurs responsabilités respectives ; participants : Ministère du Commerce, Administration générale de régulation des marchés, Académie chinoise des sciences, Administration nationale de la médecine traditionnelle chinoise)

(XXI) Encourager le Hainan à organiser systématiquement la construction et l'exploitation des infrastructures de service des véhicules à énergies nouvelles. Cette mesure consiste à appuyer l'organisation systématique de la construction et de l'exploitation de nouvelles infrastructures de service des véhicules à énergies nouvelles, à assouplir les barrières commerciales des produits et services d'intégration 5G, et à promouvoir la coordination véhicule-route et l'application de la conduite autonome. Il s'agit notamment d'accélérer l'aménagement des installations de recharge rapide dans les stations-service le long des axes routiers, de promouvoir la construction des installations de recharge et de remplacement de batterie dans les zones urbaines, les parcs industriels,

les sites touristiques et les lieux publics, de simplifier la procédure d'enregistrement des projets et la procédure d'approbation du projet de construction et de la conception du système de protection contre l'incendie, de manière à briser les barrières commerciales invisibles. Il est également prévu d'encourager les entreprises concernées à créer des modes commerciaux innovants autour des services de recharge et de remplacement de batterie, d'étudier la possibilité de tolérer les systèmes de surveillance innovants et prudents, de soutenir et d'aider les compagnies d'électricité, les fabricants de véhicules à énergies nouvelles, les fabricants de batteries ainsi que les entreprises des domaines d'exploitation, de transport, d'immobilier et de gestion d'immeuble à fonder et financer des sociétés d'exploitation selon les lois du marché, de les encourager à procéder aux diverses coopérations de manière innovante, et d'établir ainsi un modèle économique global sur toute l'île. (Coordinateurs : Commission nationale du développement et de la réforme, Administration nationale de l'Énergie ; participants : Ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information, Ministère des Ressources naturelles, Ministère du Logement et du Développement urbain-rural, Commission de Contrôle et d'Administration des Biens Publics rattachée au Conseil d'Affaires d'État)

(XXII) Améliorer les conditions d'accès au marché et procéder aux expériences pilotes d'innovation de tourisme rural et d'agriculture de loisir. Dans quelques zones sélectionnées du Hainan, on partage les données d'enregistrement immobilier rural et procède aux expériences pilotes pour l'accès au marché du tourisme rural sur la base des villes ou des districts. Les gouvernements populaires locaux sont tenus de réaliser une évaluation globale des cantons, bourgs et villages administratifs aptes à l'exploitation du tourisme rural dans les zones pilotes, et de faire fonder des sociétés d'exploitation de ressources touristiques rurales selon le principe « les terres rurales restent la propriété collective des paysans » et dans le respect des lois du marché. Il convient, sur un pied d'égalité et d'un commun accord, de favoriser la collaboration avec des sociétés d'exploitation en mettant en valeur des biens adaptés aux activités touristiques rurales

(chambre d'hôte, restaurant campagnard, etc.) par moyens légaux et réglementaires tels que la location à long terme, la gestion associée et la mise de fonds ; de promouvoir énergétiquement la transformation des habitations terrains constructibles inutilisés en chambres d'hôtes et restaurants campagnards, et d'intégrer ces derniers dans la planification de développement en mettant l'accent sur la coordination et l'adaptation avec les industries environnantes et la construction rurale. Le gouvernement provincial du Hainan uniformisera les critères de qualité de service pour les chambres d'hôte et les restaurants campagnards, et l'autorité compétente des chambres d'hôte rurales uniformisera la plate-forme de gestion d'informations, l'évaluation de compétences et le contrôle d'exploitation. Il sera nécessaire de protéger effectivement les intérêts des paysans en parant à tout mode de développement global par imposition des exigences uniformes à tous ; de tenir pleinement en compte les intérêts des parties multiples telles que l'investisseur, l'exploitant, l'organisation économique collective et les agriculteurs ; d'établir des plans d'expérience-pilote en tenant compte des particularités régionales ; et de permettre aux organisations économiques collectives et aux agriculteurs de tirer des revenus sous forme de loyer, de participation à l'exploitation et de bonus. Les établissements financiers sont encouragés à appuyer financièrement les sociétés d'exploitation répondant aux conditions requises, en vue d'améliorer le tourisme rural dans tous ses aspects et d'augmenter ainsi les revenus des paysans. Les assureurs sont encouragés à développer des produits d'assurance de biens pour garantir le tourisme rural contre les risques éventuels. En plus, les banques sont invitées à renforcer leur soutien au tourisme rural selon les principes de contrôlabilité de risque et de durabilité commerciale en optimisant la procédure de travail et en améliorant l'efficacité de service. (Coordinateurs : Ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales, Ministère de la Culture et du Tourisme et Commission nationale du développement et de la réforme qui se partagent les tâches et assument leurs responsabilités respectives ; participants : Ministère

des Ressources Naturelles, Ministère du Logement et du Développement urbain-rural, Commission chinoise de régulation de la banque et de l'assurance)

Les mesures ci-dessus sont à mettre en œuvre par le gouvernement provincial du Hainan conjointement avec les départements et services concernés. Toute mesure nécessitant la modification d'une loi ou d'un règlement administratif en vigueur doit être autorisée par l'Assemblée populaire nationale et son comité permanent ou le Conseil des affaires d'État avant d'être mise en œuvre. Les départements et services concernés sont tenus d'accorder une haute importance à ces mesures, et d'accomplir leurs responsabilités respectives en procédant activement et en agissant de concert. Le gouvernement provincial du Hainan devra jouer pleinement son rôle central en renforçant la direction et en mobilisant minutieusement des ressources en vue d'assurer l'efficacité des mesures prises. La Commission nationale du développement et de la réforme, le Ministère du Commerce ainsi que d'autres autorités compétentes vont assurer plus énergétiquement la coordination, la supervision et le contrôle, signaler toute question majeure au Comité central du Parti et au Conseil des Affaires d'État et demander les instructions de ceux-ci.

Commission nationale du développement et de la réforme

Ministère du Commerce

7 avril 2021